

Saint-André-de-la-Roche s'oppose au projet d'antenne

La semaine dernière, un engin de chantier a commencé à creuser le terrain censé accueillir une antenne-relais de 12 mètres de haut à L'Abadie sur la commune de Saint-André-de-la-Roche. Réaction immédiate du maire, Jean-Jacques Carlin : il a pris un arrêté d'interruption des travaux, notifié à l'entreprise par la police municipale et transmis à l'opérateur téléphonique Free ⁽¹⁾. Les travaux sont donc actuellement suspendus.

Dernière chance pour un compromis ?

Depuis un peu plus d'un an, ce projet d'antenne-relais 3G/4G/5G se heurte à l'opposition de la mairie mais aussi au Comité de défense des intérêts de L'Abadie (CDIA), l'association de riverains. Tous pointent notamment la proximité de nombreuses habitations et l'absence d'intégration dans le site.

« Depuis le début, la position de la commune n'a pas changé. Ce projet d'antenne doit faire l'objet d'une autorisation préalable de travaux, justifie le maire. Free refuse de le comprendre et tente de passer en force. Je n'ai donc pas eu le choix, j'ai relevé l'infraction,



À peine commencés, les travaux d'implantation d'une antenne-relais à L'Abadie ont été stoppés. (Photo G. N.)

j'ai interrompu les travaux et j'ai informé le procureur. La loi s'applique à tout le monde même à Free. »

La mairie veut croire qu'un compromis est encore possible. Une solution de mutualisation avec un autre projet d'antenne-relais de Bouygues, situé en forêt, à environ 500 mètres de là sur la commune de Tourrette-Levens, apparaît

être une bonne option. Une réunion de concertation a été proposée à toutes les parties prenantes le 14 mai.

Contactés, les services de Free n'ont pas répondu à nos sollicitations.

G. N.

1. Xavier Niel est le fondateur et actionnaire principal d'Iliad, maison mère de Free. Il est également actionnaire majoritaire de Nice-Matin via sa holding NJJ.